

Questions orales

Mon ministère et le gouvernement sont ici pour aider. Je pourrais lui dire que les gens de sa circonscription, de la mienne ou de notre ville sont dans une bien meilleure situation qu'ils ne l'étaient en 1983.

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Les travailleurs québécois, dans les chantiers maritimes, ont appris hier qu'en même temps que le gouvernement conservateur leur impose une nouvelle taxe sur les produits et services, ils perdront leur emploi, parce que, selon les renseignements que l'on a, et ce qu'on a dit hier à l'Assemblée nationale du Québec, en 1992, on n'aura plus de chantiers maritimes au Québec.

Est-ce que le ministre va répondre à l'appel des Québécois pour assurer l'avenir des chantiers maritimes et est-ce qu'il va à l'avenir accorder une importante portion de contrats au Québec.

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral est parfaitement au courant de la situation à la MIL. J'ai en effet rencontré le ministre Tremblay, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que M. Robert Tessier, président de la MIL.

La MIL a des commandes pour occuper ses chantiers jusqu'en 1992. Il existe au Canada une surcapacité de construction navale par rapport aux commandes qui sont offertes. Nous avons en place une politique selon laquelle le gouvernement du Canada coopérera avec toutes les initiatives de consolidation de l'industrie. Nous avons fermé des chantiers en Ontario et au Québec dans le cadre de cette politique.

Nous sommes prêts à coopérer avec le gouvernement du Québec qui est le propriétaire de ce chantier pour relever les défis qui nous attendent.

[Français]

M. Gagliano: Monsieur le Président, est-ce qu'aujourd'hui le ministre va assurer les Québécois qu'après

1992, il y aura des chantiers maritimes au Québec afin que les travailleurs puissent passer Noël avec de l'espoir?

[Traduction]

M. Andre: Monsieur le Président, je puis certes assurer au député, comme j'en ai assuré le ministre Tremblay et M. Tessier, que le gouvernement du Canada est prêt à coopérer avec les propriétaires de la MIL, avec le gouvernement du Québec et avec la direction du chantier pour arranger les choses.

Il n'y a rien que je puisse faire immédiatement ou à court terme pour changer la situation. Il existe une surcapacité de construction navale au Canada. Mais nous étions certes disposés à collaborer avec le gouvernement du Québec pour veiller à ce qu'on s'occupe des intérêts des travailleurs et de la MIL.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire.

J'ai appris qu'il y avait eu un autre déversement de pétrole sur la côte ouest, au sud de Vancouver, près de Cherry Point. La nappe de pétrole se dirige vers Boundary Bay, dans ma circonscription. Cet endroit abrite 100 000 oiseaux migrateurs à cette époque de l'année et on y pêche beaucoup de coquillages et de harengs.

Comment cette nappe est-elle surveillée et que fait le gouvernement canadien pour protéger la faune dans les eaux canadiennes, si cette nappe y entre?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, hier après-midi, deux ou peut-être parfois trois nappes de pétrole d'une étendue relativement faible ont été détectées près de Cherry Point et de Birch Point.

C'est pourquoi la Garde côtière, tant canadienne qu'américaine, a pris les mesures nécessaires pour surveiller la source de ces nappes et suivre leurs déplacements.

Le plan d'action commun canado-américain a été mis en place à la demande d'Environnement Canada. Les hélicoptères du Service canadien de la faune ont surveillé les déplacements de cette nappe hier après-midi et ce matin.

J'ai appris qu'elle n'était plus détectable, il y a une heure et demie, mais les fonctionnaires canadiens et